

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 6 novembre 2007 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBANY
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	-
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- WEISBECKER
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	-BASTIAN	-

Personnels : Christine NONNENMACHER, Guy HUSSON, Frédérique WEBER

Invités : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER.

Membres excusés : MM WALTER, TROG, MME FISCHER

Invités excusés : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER

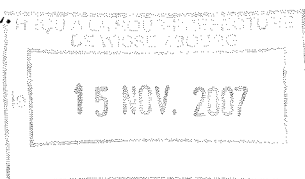
8) Opération Vergers : Convention avec le CINE de Munßchhausen.

- Vu la délibération du conseil communautaire du 27 septembre 2006 approuvant le programme d'actions en faveur de la préservation des vergers et réservant pour leur réalisation une enveloppe budgétaire de 10 000 € sur 3 ans,
- Vu la convention « vergers solidaires de la Vallée de la Sauer et du Pays de Pechelbronn » du 25 juin 2007 entre les Communautés de Communes de la Vallée de la Sauer et de Pechelbronn, le Conseil Général du Bas-Rhin et la Région Alsace portant sur les engagements financiers de chaque partenaire pour la mise en oeuvre du programme,
- Vu le projet de convention entre les Communautés de Communes de la Vallée de la Sauer et de Pechelbronn et le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Munßchhausen définissant les modalités de partenariat entre ces derniers pour la réalisation d'une mission de sensibilisation et d'animation sur les vergers à destination du public scolaire dans le cadre du programme « vergers solidaires »,
- Etant entendu que cette mission de sensibilisation et d'animation se décompose ainsi :
 - Sensibilisation des enseignants du territoire au milieu du verger par le biais d'une demi journée de formation,
 - Animation auprès des enfants scolarisés par le biais de projets de 20h chacun à mettre en place avec les établissements scolaires intéressés (base de 13 projets sur 3 ans afin que chacune des 13 écoles présentes sur les deux Communautés de Communes puisse

bénéficiaire de l'opération),
Pour un montant de 10 316 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer une convention de partenariat avec le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer et le Président du CINE de Munschhausen pour la mission de sensibilisation et d'animation sur la préservation des vergers auprès du public scolaire dans le cadre du programme « vergers solidaires de la Vallée de la Sauer et du Pays de Pechelbronn ».

Nota : Le lancement officiel de l'opération « Vergers solidaires », se tiendra le samedi 24 novembre 2007 à partir de 10 heures à la Mairie de LEMBACH, en présence de M ZELLER et de M KENNEL.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 9 novembre 2007

Délibération, exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

